



Open FIDE

Club 608 - Paris 15^{ème}

Règlement Intérieur

Article 1 : Présentation

- Le **Club 608 d'Échecs Paris** organise, le samedi 19 et le dimanche 20 avril 2025, son 4^{ème} Open FIDE *Club 608-Paris 15^{ème}* à cadence lente dans les locaux de l'annexe de la Mairie du 15^{ème} : salle Lecourbe, 154 rue Lecourbe 75015.
- Ce tournoi est ouvert à tous les joueurs titulaires d'une licence A valable pour la saison en cours avec un Elo inférieur à 2 200.
- Les résultats seront comptabilisés pour le classement Elo FIDE et FFE standard du mois de mai 2025.

Article 2 : Règles du jeu applicable

- Application des règles de la FIDE telles que figurant dans le dernier livre d'arbitre.
- A noter en particulier,
 - Au cours d'une partie, un premier coup illégal achevé et constaté par l'arbitre sera sanctionné par un ajout de 2 minutes à la pendule de l'adversaire, le deuxième coup illégal mettra fin à la partie avec perte de celle-ci sauf si l'adversaire ne peut mater par une suite de coups légaux.
 - Si l'arbitre voit un coup illégal ou un drapeau tombé, il l'annoncera.

Article 3 : Cadence & Fin de partie

- Le tournoi se jouera en 5 rondes. Chaque joueur disposera de 60 min et 30 secondes par coup dès le 1^{er} coup.
- Tout retard de plus de 30 minutes après le lancement effectif de la ronde est sanctionné par un forfait.
- Le vainqueur apporte le résultat à la table de marque immédiatement après la partie.
En cas d'égalité, le conducteur des blancs apporte ce résultat. Sans résultat à la fin de la ronde, le résultat sera compté comme double zéro.
- Dans tous les cas les joueurs doivent quitter leur place et laisser le jeu rangé.

Article 4 : Horaires

- Accueil des participants : 9h30 ; pointage le samedi jusqu'à **10h15**.
- Les rondes démarreront aux heures suivantes :
 - Samedi 9 : ronde 1 à 10h30, ronde 2 à 14h00, ronde 3 à 17h30,
 - Dimanche 10 : ronde 4 à 10h30, ronde 5 à 14h00.
- Remise des prix à partir de 17h30 le dimanche.



Open FIDE

Club 608 - Paris 15^{ème}

Règlement Intérieur

Article 5 : Droits d'inscription

- Les droits d'inscription sont de 30€ pour les jeunes (ie aux personnes nées en ou après 2006) et aux adhérents du *Club 608 d'Echecs de Paris*.
- Ils sont de 40€ pour les adultes non adhérents du *Club 608 d'Echecs de Paris*.
- Ces droits sont majorés de 5€ à partir du 13 avril 2025.
- Il n'est pas prévu de prendre des inscriptions sur place.

Article 6 : Prix

- Les prix ne sont pas cumulables.
- Les prix du classement général sont répartis au système Hort.
- Les prix par tranches ELO et les prix spéciaux sont attribués en cas d'égalité de points de parties au joueur ayant le meilleur départage.
- Les départages suivants seront appliqués : Buchholz tronqué, Cumulatif, Performance.
- Chaque joueur reçoit le prix le plus important auquel il a droit. En cas de prix de montants égaux, l'ordre de priorité suivant sera appliqué :
 - ✓ Prix du classement général,
 - ✓ Prix par tranches Elo,
 - ✓ Prix spéciaux.
- Le total des prix distribués est au moins de 1800€ sous réserve de 80 participants.
Dans ces conditions, le 1^{er} prix du Classement Général est de 400€.
Le départage s'effectue au système Hort ; les prix inférieurs à 20€ euros ne seront pas distribués.
Il est aussi prévu des prix par tranche d'Elo, des prix pour les membres du *Club 608 d'Echecs de Paris*.
- Une Coupe est prévue au 1^{er} prix du tournoi et au 1^{er} jeune inférieur à la catégorie U14 (benjamin).
- Médailles au moins pour les jeunes de chaque catégorie U12 (pupille) et moins.
- Présence obligatoire à la remise de prix pour les primés. Tout prix non distribué reste la propriété de l'organisateur.

Article 7 : Appariement

- Les joueurs seront appariés par le logiciel PAPI en fonction de leur classement Elo Standard au 1^{er} avril 2025.
- Les appariements se font au système Haley (aucune protection de club ou de famille).



Open FIDE

Club 608 - Paris 15^{ème}

Règlement Intérieur

- Conformément aux règles des compétitions de la FIDE, tout participant potentiel ne s'étant pas présenté dans les délais lors du pointage sera exclu du tournoi, à moins qu'il ne se présente sur les lieux avant l'appariement d'une autre ronde.
- BYE : Tout joueur pourra prendre un « BYE », c'est à dire ne pas être apparié pendant une ronde, mais en marquant tout de même un demi-point (0,5 point). Chaque joueur est limité à 1 « Bye » maximum pendant le tournoi, et avec impossibilité de le faire lors des deux dernières rondes (soient lors des rondes 4 et 5). Il devra impérativement prévenir l'arbitre, AVANT la fin de la ronde précédente.

Article 8 : Arbitrage

- L'arbitre principal du tournoi est Patrick VIGNA AF01.

Article 9 : Conduite

- Il est formellement interdit de fumer ou d'utiliser une cigarette électronique à l'intérieur des locaux.
- Les conversations sont interdites dans l'aire de jeu.
- Il est interdit de faire usage de matériel électronique quelconque durant les parties.
- Une tenue correcte est exigée.
- Tout joueur dont le téléphone sonnera en cours de partie se verra infliger partie perdue par un arbitre.

Article 10 : Sanctions

- Tous les participants s'engagent à respecter ce règlement intérieur.
- Une échelle de sanctions allant du simple avertissement à l'exclusion du tournoi est prévu dans les règlements de la Fédération Française des Echecs.

Note : chaque participant est susceptible d'apparaître sur une photographie publiée dans la presse ou sur Internet. En cas de refus, merci de bien nous le spécifier par avance.

Validé à Paris, le 5 avril 2025.

Vigna.

L'arbitre principal du tournoi
Patrick VIGNA

Vigna.

Le représentant de l'organisateur
Patrick VIGNA